

ANNEXES

Certificat conforme
à l'original.
le 20/10/2023

A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement	x		
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portef		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arriè des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social		x	
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précède		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de com		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux		X	
- Eléments imputables à un autre exercice		X	
- Opérations faites en commun		X	
- Résultat financier		X	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		X	
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercic		X	
- Eléments exceptionnels		X	
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clô et la date d'arrêté des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'imp		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de group		X	
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les march de produits dérivés		X	
- Effectifs		X	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de		X	
- Engagements financiers donnés		X	
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus		X	
- Crédit-bail		X	
- Engagement de retraite		X	
- CICE		X	
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices		X	

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 970 108 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 92 349,85 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	340 142	68 035		408 177
- Fonds commercial	21 000			21 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	247 088	40 048		287 136
Immobilisations incorporelles	608 230	108 083		716 313
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	24 201		10 059	14 142
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	572 127	1 693		573 820
- Installations générales, agencements aménagements divers	19 399			19 399
- Matériel de transport	53 800			53 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 973			31 973
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	701 500	1 693	10 059	693 134
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	450			450
- Prêts et autres immobilisations financières	22 283			22 283
Immobilisations financières	22 733			22 733
ACTIF IMMOBILISE	1 332 462	109 777	10 059	1 432 180

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	108 083	1 693		109 777
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	108 083	1 693		109 777
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 059		10 059
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 059		10 059

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
Frais de recherches et de développement	408 177	5
Frais de recherche	408 177	

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	21 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	21 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentat.	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	209 027	103 076		312 103
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	51 545	18 685		70 230
Immobilisations incorporelles	260 572	121 761		382 333
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 598	1 414	103	4 908
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	333 097	80 173		413 270
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 810	1 940		5 750
- Matériel de transport	33 272	8 367		41 639
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 567	3 788		24 354
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	394 344	95 682	103	489 922
ACTIF IMMOBILISE	654 915	217 443	103	872 255

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 165 354 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	22 283		22 283
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	83 526	83 526	
Autres	56 225	56 225	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 321	3 321	
Total	165 354	143 072	22 283
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	340
Divers - produits à recevoir	4 244
Total	4 584

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 721 492 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 066	1 066		
- à plus de 1 an à l'origine	411 638	139 106	272 532	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 288	163 288		
Dettes fiscales et sociales	144 512	144 512		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	503	503		
Autres dettes	485	485		
Produits constatés d'avance				
Total	721 492	448 961	272 532	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	138 976			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 503 Euro.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs- fact non parv.	17 442
Banque - intérêts courus à payer	1 066
Dettes provis. pr congés à payer	15 268
Charges sociales s/congés à payer	5 737
Etat - Charges à payer	130
Total	39 643

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 321		
Total	3 321		

BILAN

certifié conforme
à l'original
le 20/10/2023.


SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen	408 177	312 103	96 075	131 115
Concessions, brevets et droits assimilé	93 425	70 230	23 195	41 880
Fonds commercial	21 000		21 000	21 000
Autres immobilisations incorporelles	193 711		193 711	153 663
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	14 142	4 908	9 233	20 603
Installations techniques, matériel et out	573 820	413 270	160 550	239 029
Autres immobilisations corporelles	105 172	71 743	33 429	47 524
Immob. en cours / Avances & acompte				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	450		450	450
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 283		22 283	22 283
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 432 180	872 255	559 925	677 547
Stocks				
Matières premières et autres approv.	154 071		154 071	141 905
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	105 072		105 072	108 350
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	83 526		83 526	222 047
Fournisseurs débiteurs	1 092		1 092	1 081
Personnel	340		340	14 253
Etat, Impôts sur les bénéfices	36 340		36 340	17 826
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 209		14 209	11 021
Autres créances	4 244		4 244	12 602
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm	800		800	800
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 167		7 167	51 818
Charges constatées d'avance	3 321		3 321	2 900
TOTAL ACTIF CIRCULANT	410 182		410 182	584 603
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 842 362	872 255	970 108	1 262 150

SAS ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	115 000	115 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	11 500	11 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	210 461	423 065
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-92 350	-212 604
Subventions d'investissement	4 005	5 291
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	248 616	342 252
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	411 638	550 824
<i>Découverts et concours bancaires</i>	1 066	29 504
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	412 704	580 327
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	503	748
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 288	196 661
<i>Personnel</i>	30 027	40 230
<i>Organismes sociaux</i>	93 457	75 578
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	18 010	21 991
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	3 018	3 783
Dettes fiscales et sociales	144 512	141 582
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	485	580
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	721 492	919 899
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	970 108	1 262 150

ALPHA INDUSTRIE PLASTIQUE
Société par actions simplifiée
Au capital de 115 000 euros
Siège social : 6 chemin de la Carotte 21460 EPOISSES
825 377 682 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 OCTOBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -92 349 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-92 349 euros
Prélèvement sur le compte "autres réserves" :	210 460 euros

Solde :	118 111 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 118 111 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 248 615 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Cette résolution est adoptée à L'UNANIMITÉ.

Certifié conforme
Le Président

